

Zeitschrift:	Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri
Herausgeber:	Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung
Band:	5 (1927)
Heft:	5
Artikel:	Les ruptures des câbles interurbains Lausanne-Valais à VEYTAUX
Autor:	R.A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-873840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rupture des câbles interurbains Lausanne-Valais à VEYTAUX.

Le mardi 2 août 1927, à 15 h. 10, le service interurbain de la centrale de Lausanne signalait une rupture brusque de toutes ses communications au delà de Montreux, direction Valais. Au même moment, l'office téléphonique de Vevey nous informait qu'une trombe d'eau, de pierres et de bois, provoquée par l'ouragan qui a sévi dans la contrée, venait d'emporter partiellement un pont à Veytaux. Malheureusement, les tuyaux de la canalisation *Montreux-Aigle*, qui contiennent les câbles interurbains et télégraphiques, avaient été également emportés, et les câbles interurbains rompus.

La Veraye, petit torrent de montagne, prend sa source au pied de la Dent de Merdasson et va se jeter dans le lac Léman, après un parcours à peu près rec-

hit, sur sa droite, la salle à manger et les jardins de l'hôtel Richelieu, comme aussi différentes propriétés situées sur la gauche, qu'elle endommagea pour aller échouer enfin dans le lac.

Après avoir traversé la route cantonale, la Veraye traversa par un pont supérieur la voie du chemin de fer; les murs d'endiguement céderent sous la pression de l'eau et du limon, au moment même où le train Lausanne-St-Maurice passait sous le pont, tant et si bien que la locomotive électrique se trouva prise sous cette averse d'un nouveau genre et immobilisée. En quelques minutes, la couche de limon recouvrant les rails atteignait un bon mètre.

La canalisation en tuyaux traversait le torrent en portée libre.

Les câbles étaient enfermés dans un tube en acier type Mannesmann de 300 millimètres de diamètre et d'une longueur de 9 mètres. Les extrémités du dit tube étaient encastées dans les murs servant à canaliser le torrent. Les figures 3 et 4 indiquent clairement quelle était la position du tube.

La trombe, en atteignant le tube Mannesmann, l'arracha et le souleva de sa position primitive et, bien que retenu par les câbles qui céderent, il fut projeté avec une violence inouïe contre l'angle de la maison de service de la villa Châtelanat (fig. 5), où il fut courbé comme un fétu de paille. La figure 5 montre le tube courbé à environ 130 degrés gisant sur le trottoir, où il fut déposé après avoir été retiré de la position dans laquelle nous l'avons trouvé (fig. 2). Ce qui précède donne une idée exacte de la force avec laquelle nos installations furent mises à mal. En même

temps que les câbles interurbains, furent détériorés deux câbles d'abonnés, le câble électrique, ainsi que la conduite du gaz alimentant la plaine du Rhône et Leysin.

La rupture des câbles téléphoniques interurbains et des câbles télégraphiques interrompait d'un coup non seulement toutes les communications téléphoniques et télégraphiques avec le Valais mais aussi les liaisons Suisse romande - Italie. Heureusement que restaient à disposition 2 circuits aériens plus 1 combiné de l'ancienne ligne aérienne Berlin-Milan; mais c'était peu de chose si l'on pense au trafic intense dû, d'une part, à la saison d'été et, d'autre part, à la fête des Vignerons. Grâce à la diligence du personnel des offices téléphoniques de Vevey et Montreux, deux communications supplémentaires purent être établies dans la soirée entre Montreux et Villeneuve au moyen de circuits d'abonnés.

Devant le fait accompli, il fallait, à n'importe quel prix, rétablir au plus vite les communications par un moyen provisoire. C'est à quoi s'employèrent les fonctionnaires et ouvriers des offices précités, secondés par un renfort venu du téléphone d'Aigle et de la Direc-

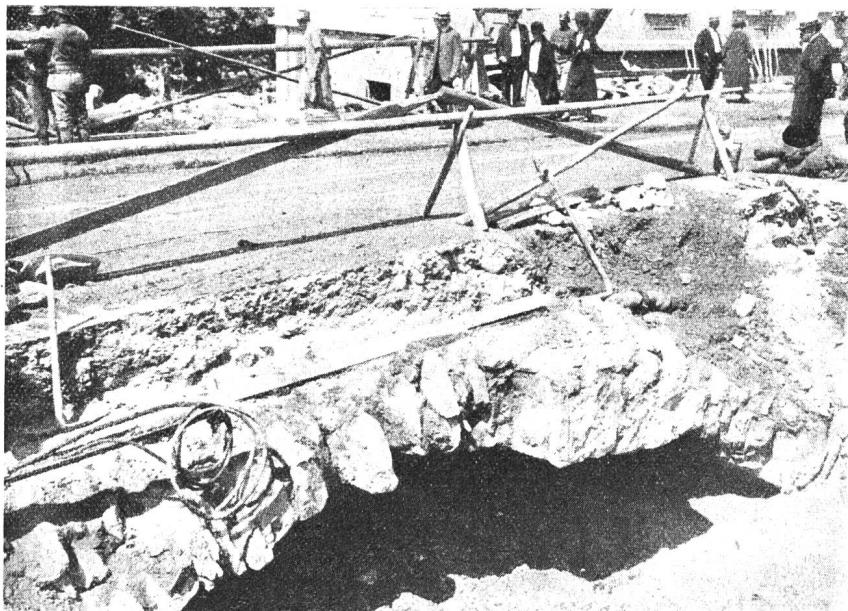


Fig. 1.

tiligne et très abrupt. Il a de nombreux petits affluents, ce qui explique ses crues aussi subites qu'importantes. En temps ordinaire, le lit du torrent est presque à sec.

L'ouragan du 2 août, dont la durée fut relativement courte, mais d'une extrême violence, provoqua une crue subite de la Veraye et de ses affluents. Le torrent entraînant dans sa course folle de nombreux matériaux, boue, pierres, rochers, arbres, etc., vint se jeter contre l'arche du pont supérieur situé au village de Veytaux même. Malgré un très large dégagement, dont la hauteur atteint 6 à 7 mètres, le lit de la Veraye se trouva obstrué par un barrage formé de matériaux entraînés. En un instant, les flots tumultueux atteignirent le parapet, dans lequel ils firent une sérieuse brèche, en même temps que les abattoirs et les dépendances de l'école étaient en partie démolis et que le flot boueux se répandait dans les rues du village. Ce barrage improvisé ne résista pas longtemps à l'impétuosité du torrent; il céda brusquement, et une vraie trombe s'abattit sur le pont (fig. 1) de la route cantonale Lausanne-St-Maurice, qui fut partiellement démolie. Continuant sa course, la trombe enva-

tion d'arrondissement de Lausanne, et travaillant sous les ordres d'un fonctionnaire supérieur de la Direction Générale des Télégraphes à Berne, arrivé entre temps.

Après un examen rapide de la situation, il fut décidé d'installer 2 câbles provisoires suivant le parcours de la fig. 2 et épissurés aux câbles interurbains dans les chambres I et II. Dans la chambre Pupin II, la force d'arrachement fut telle que les caissons en fonte contenant les bobines Pupin et les condensateurs d'équilibrage du câble téléphonique ont été soulevés et déplacés latéralement d'environ un mètre. Quant au câble télégraphique, il était fortement endommagé et, à l'entrée même du caisson Pupin, la

gaine de plomb était arrachée et les conducteurs mis à nu.

Vers 21 heures arrivèrent de Lausanne, transportés par camion, les câbles armés 52×2 . Immédiatement les travaux de pose commencèrent et, malgré les difficultés de toute nature, à minuit les câbles provisoires étaient en place.

La figure 6 nous montre l'introduction du câble provisoire dans la chambre I et sa fixation sur l'ancien pont de Napoléon. Pendant qu'une équipe procédait à la pose du câble, une autre équipe d'épisseurs préparait les extrémités des câbles interurbains et télégraphiques pour les épisser.

Grâce au dévouement de tout le personnel aussi

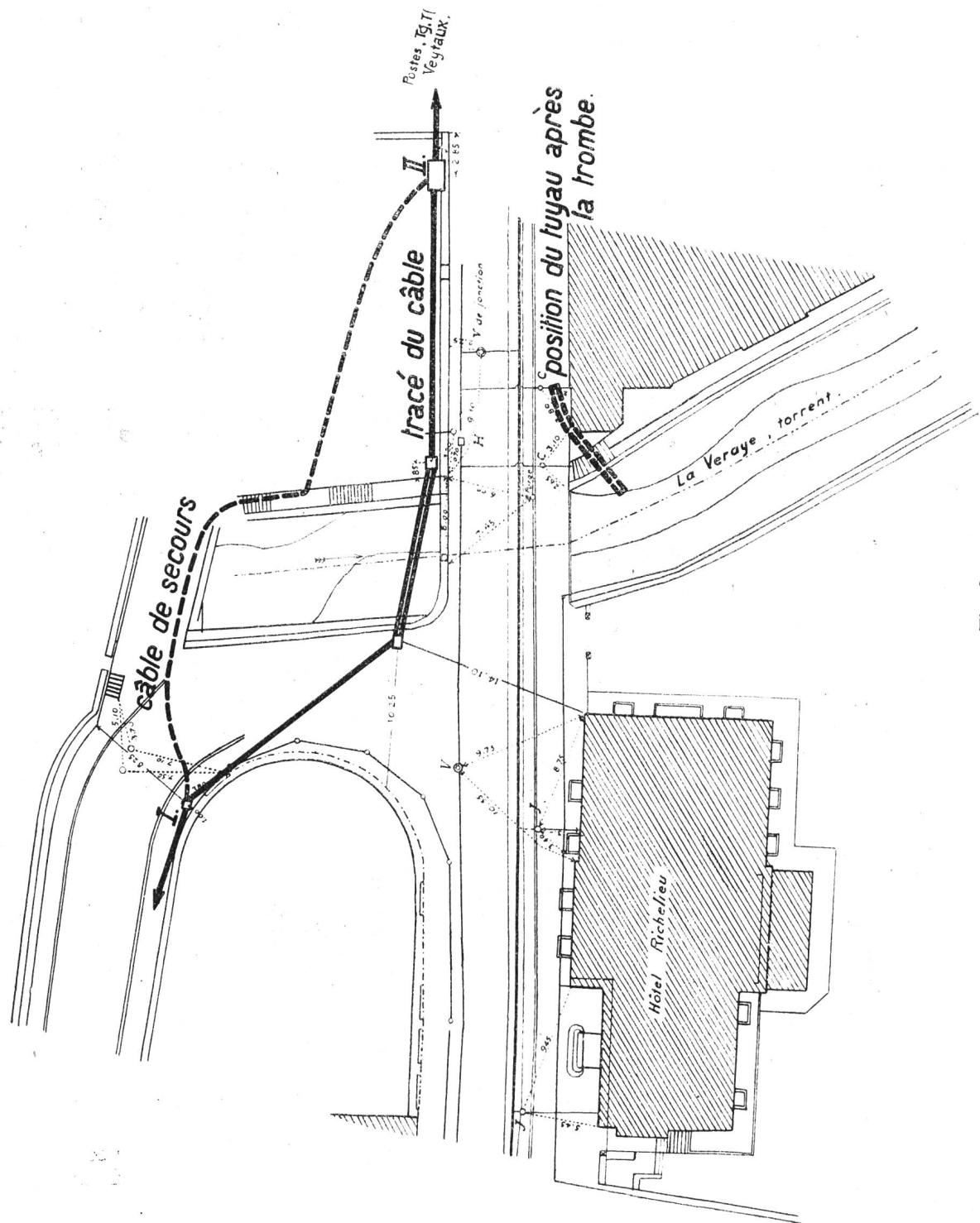


Fig. 2.

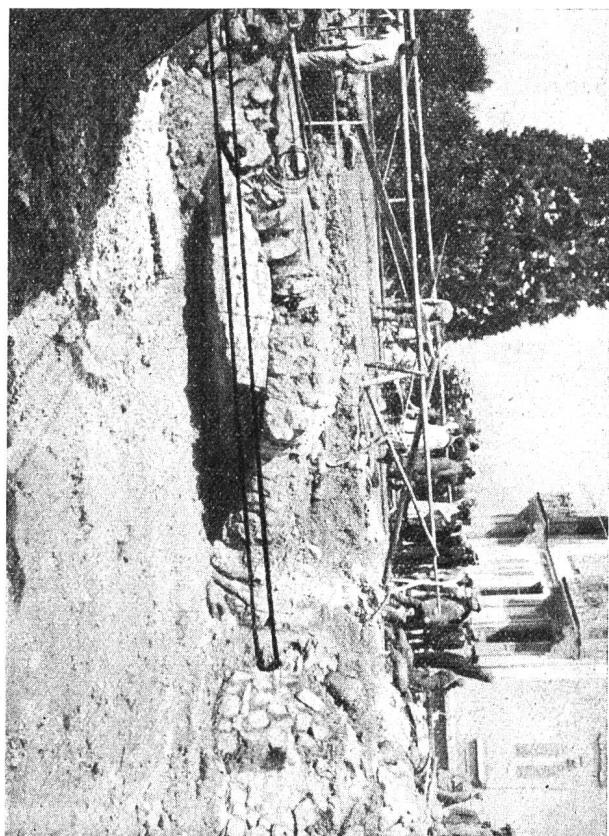


Fig. 4.

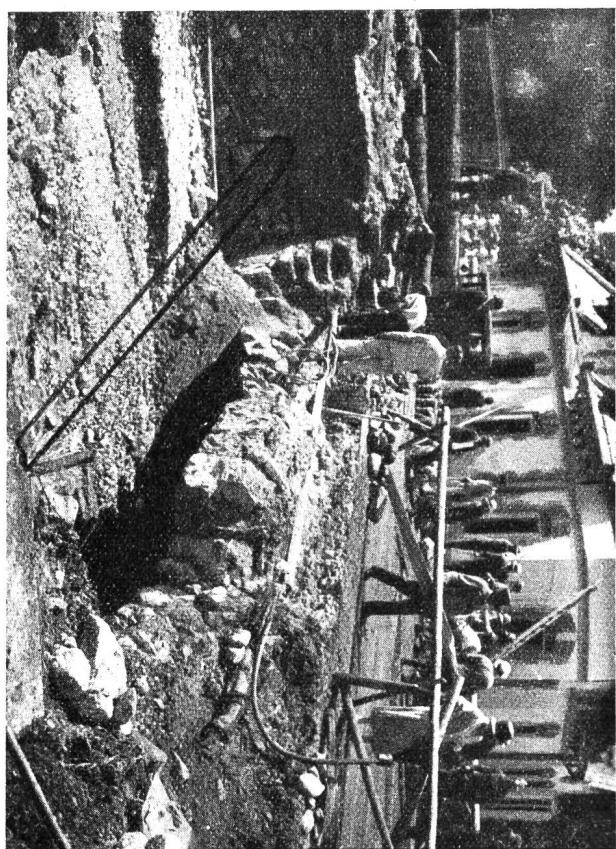


Fig. 3.

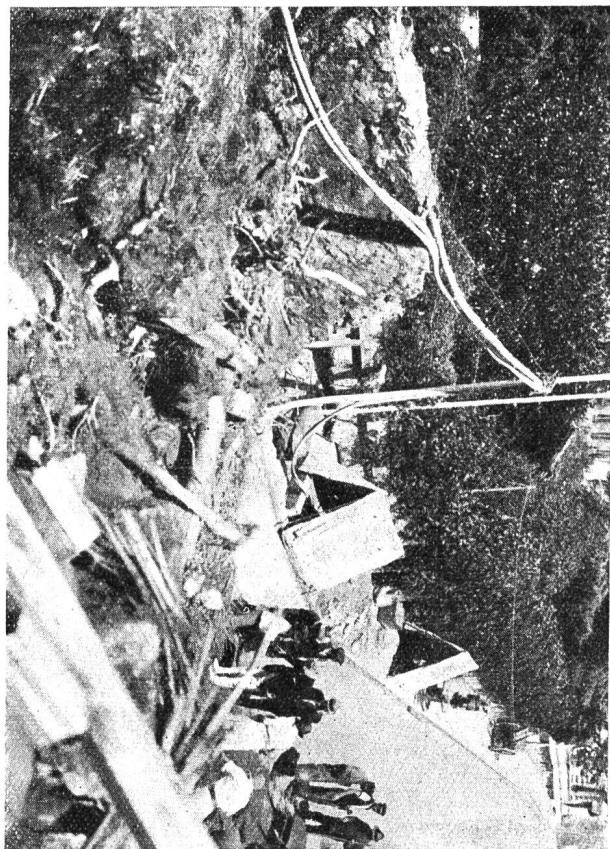


Fig. 6.

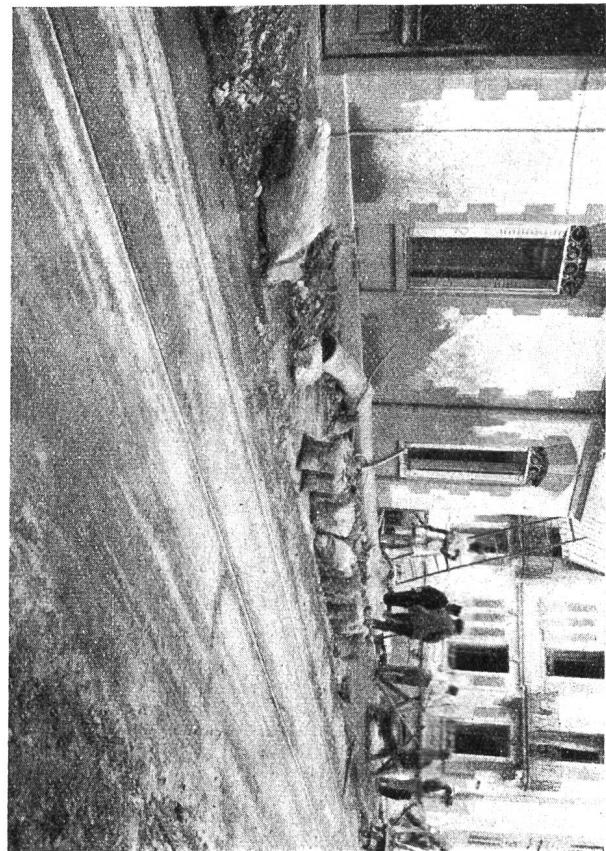


Fig. 5.

bien dirigeant qu'ouvrier, le câble téléphonique a pu être remis en service à 5 heures du matin et le câble télégraphique à 6 heures. Les mesures prises se mon-

trèrent efficaces et, à la reprise du service de jour le mercredi 3 août, le trafic pouvait de nouveau s'écouler normalement.

R. A.